

I

(Résolutions, recommandations et avis)

RÉSOLUTIONS

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

470^e SESSION PLÉNIÈRE DES 15 ET 16 MARS 2011

Résolution du Comité économique et social européen sur «La situation dans les pays du sud de la Méditerranée»

(2011/C 132/01)

Lors de sa session plénière des 15 et 16 mars 2011 (séance du 15 mars 2011), le Comité économique et social européen a adopté la présente résolution par 149 voix pour, 11 voix contre et 10 abstentions.

1. Le Comité économique et social européen (CESE) exprime sa solidarité avec les peuples des pays du sud de la Méditerranée qui luttent pacifiquement pour leurs libertés et droits fondamentaux, et appuie leur légitime aspiration à établir des démocraties stables dans leurs pays.

2. Le CESE demande la fin de toutes les formes de violence contre les civils et le respect absolu de l'aspiration du peuple à une transition démocratique ainsi que de son droit à s'exprimer librement et à manifester pacifiquement.

3. Le CESE appelle à une transition pacifique et démocratique, sans manœuvres dilatoires, qui aboutisse à l'État de droit, à une démocratie stable fondée sur des élections libres et équitables, à la pleine liberté d'association et au respect des droits de l'homme.

4. Dans les pays méditerranéens, des organisations qui, établies de longue date ou récemment créées, regroupent des employeurs, des travailleurs et d'autres instances représentatives de la société civile, notamment dans les sphères socio-économiques et civiles, les professions libérales et la culture, sont en train de jouer, portées par des aspirations clairement démocratiques, un rôle fondamental dans le changement de régimes politiques, en ce moment historique crucial, et elles sont appelées à assumer un rôle irremplaçable dans l'avenir de leur pays. Afin d'aboutir à des systèmes pleinement démocratiques, il sera primordial d'établir un dialogue constructif et fructueux entre ces organisations et les pouvoirs politiques qui pilotent les processus de transition. La contribution de la société civile

sera tout aussi importante pour le renforcement des relations de voisinage, notamment au niveau des contacts directs entre populations.

5. Le CESE accueille favorablement les appels récents du Haut représentant pour la politique étrangère en faveur de ces processus démocratiques et l'annonce d'un plan d'aide humanitaire pour la région. Le CESE réclame un engagement européen sans équivoque, tel qu'il s'exprime dans ces appels, vis-à-vis de la société civile de la rive méridionale de la Méditerranée. Le Service extérieur de l'UE a fait savoir qu'il a déjà pris des mesures pour concrétiser cet engagement politique. De son côté, le CESE est prêt à épauler cet engagement par le renforcement des capacités et l'appui donné à la recherche de consensus et à la mise en place, par la société civile des différents pays du sud de la Méditerranée, d'un dialogue structuré et représentatif. Le CESE accueille favorablement la décision de développer cette nouvelle approche: les insurrections civiles dans les pays du sud de la Méditerranée révèlent crûment les faiblesses de la politique de relations extérieures menée jusqu'à présent par l'UE à l'égard de ces États.

6. À cette fin, le CESE se met à la disposition de ses partenaires existants et nouveaux, notamment les organisations d'employeurs, de travailleurs et les autres organisations de la société civile qui entretiennent des relations avec leurs homologues de la société civile européenne, ainsi que la plate-forme non gouvernementale Euromed. Le CESE propose de mener des actions conjointes dans la région en faveur d'une transition pacifique vers la démocratie.

7. Le CESE plaide pour la participation de toutes les forces démocratiques au processus de transition. La participation d'organisations démocratiques et indépendantes d'employeurs, de travailleurs et des autres organisations de la société civile sera essentielle durant la phase de transition.

8. Le CESE appelle l'UE à prendre des mesures ambitieuses, en réexaminant la mission de l'Union pour la Méditerranée, afin de fournir une assistance politique et institutionnelle, économique, sociale, technique et humanitaire aux pays méditerranéens qui sont déjà sur la voie de la transition démocratique. Le CESE déplore le manque de coordination entre les institutions de l'UE et les États membres s'agissant du traitement de ces questions et invite donc instamment les institutions de l'Union et les États membres à coordonner leurs actions dans la région et à rénover en profondeur leur stratégie à l'égard de la Méditerranée. L'appui à la société civile devrait être une composante stratégique de cette nouvelle approche afin de garantir que le soutien de l'UE aux pays de la région dégage son plein potentiel. Tant le Comité économique et social européen que

le Comité des régions (CdR) sont prêts à s'engager dans de telles actions.

9. Le CESE et le CdR sont convenus d'accorder leurs actions futures s'agissant des processus de transition démocratique dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Le CESE et le CdR plaident pour que les institutions et organes de l'UE établissent un plan d'action conjoint qui détermine la manière dont ils devraient chacun contribuer à une politique globale de l'UE dans la région.

10. Le CESE accueille favorablement les conclusions du Conseil européen extraordinaire du 11 mars, qui soutiennent le développement démocratique, économique et social des pays méditerranéens.

11. Le CESE appelle l'Union européenne et ses États membres à œuvrer rapidement et efficacement à une intervention coordonnée de la communauté internationale en Libye, afin que sa population reçoive la garantie de bénéficier de la sécurité, d'une aide humanitaire et de toutes les mesures nécessaires pour appuyer la transition vers la démocratie.

Bruxelles, le 15 mars 2011.

Le président
du Comité économique et social européen
Staffan NILSSON
